

Note Méthodologique : Identification des dangers en Risques Professionnels

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

L'identification des dangers est le socle de la maîtrise des risques et de la gouvernance SST.

- Préalable à toute évaluation, priorisation d'actions et décisions crédibles.
- Repérage systématique des sources de dommages (personnes, environnement, actifs).
- Crée un langage commun, sécurise les arbitrages, soutient la conformité.
- S'appuie sur terrain, documents et échanges; alimente un registre vivant.
- Alignement recommandé avec ISO 45001:2018 (6.1.2) et ISO 31000:2018.

Point clé : Exiger une preuve (photo, relevé, extrait documentaire) pour chaque danger recensé et tracer date, lieu, source.

Objectifs de la mission

- Disposer d'une cartographie fiable et traçable des dangers.
 - Définir un périmètre clair et documenté du repérage.
 - Garantir la traçabilité des sources et preuves collectées.
 - Prioriser selon des critères approuvés et compris.
 - Attribuer responsabilités, délais, indicateurs; intégrer retours d'expérience et changements.
-

Périmètre / livrables attendus

- **Périmètre :** unités de travail, lieux, horaires, populations; activités normales, dégradées, d'urgence; non-routinières et sous-traitance incluses; validation Direction & CSE; clause de révision.
 - **Registre des dangers** structuré, hiérarchisé, traçable.
 - **Fiches de décision** pour priorités majeures.
 - **Plan d'action** avec pilote unique, délais, indicateurs.
 - **Dossier de preuves** (photos, relevés, extraits documents).
 - **PV de revue de validation** et **tableau de bord** de suivi.
 - **Note de synthèse** pour Direction et CSE (arbitrages, risques résiduels).
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et périmètre d'analyse

- Définir unités de travail, lieux, horaires, populations; cartographier activités et interfaces.
- Diagnostic de contexte, analyse des processus; plan de collecte.
- Périmètre validé par Direction & CSE; clause de révision si changement significatif.

Étape 2 – Référentiels et critères

- Outiller: typologies de dangers, grilles/check-lists, matrice de cotation adaptée (ex. 5×5).
- Définir gabarit du registre et preuves attendues; critères compris de tous.
- Revue des critères trimestrielle en phase de déploiement (4/an).

Étape 3 – Collecte terrain et documentaire

- Observations, vérification installations, entretiens; analyse procédures, FDS, plans de prévention.
- Couverture ≥ 80 % des tâches critiques; tracer date, lieu, source pour chaque preuve.
- Vigilance: ne pas confondre symptômes et dangers; rechercher causes organisationnelles.

Étape 4 – Analyse et priorisation

- Consolider constats; qualifier dangers; positionner selon critères; identifier barrières manquantes.
- Documenter hypothèses de cotation; revue formelle sous 30 jours après collecte.
- Livrable: liste priorisée et recommandations argumentées.

Étape 5 – Restitution, plan d'action et gouvernance

- Restituer registre hiérarchisé, fiches de décision; bâtir plan d'action (pilote, délais, KPI).
- Jalons 30–60–90 jours; intégrer le registre aux comités HSE mensuels.
- Vigilances: actions trop générales; pilotes non mandatés; délais irréalistes.

Planning / durée / jalons

Jalon / Pilotage	Durée / Fréquence
Revue formelle des cotations après collecte	Sous 30 jours
Suivi du plan d'action	Jalons 30 / 60 / 90 jours
Revue du registre des dangers	1 fois/an (minimum)
Comités HSE avec présentation du registre	Mensuel (12/an)
Réactivité après changement significatif	Revue ciblée sous 15 jours
Audits internes ciblés (périmètres critiques)	2 fois/an

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client

- Valider le périmètre avec la Direction et le CSE.
- Mobiliser opérateurs, encadrants, maintenance, QSE; associer sous-traitants critiques.

- Fournir documents (procédures, FDS, plans de prévention, audits, retours d'expérience).
- Arbitrer et mandater les pilotes; assurer les comités HSE et la mise à jour du registre.

Consultant

- Cadrer périmètre et plan de collecte; outiller (grilles, matrices, gabarits).
- Conduire observations, entretiens; consolider preuves avec traçabilité.
- Analyser et prioriser; rechercher barrières manquantes; formuler recommandations.
- Produire registre, fiches de décision, plan d'action, tableau de bord; animer la restitution.
- Accompagner la gouvernance (jalons 30–60–90; intégration aux comités); former référents.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Périmètre officiel validé (Direction & CSE) et critères d'inclusion clairs.
- Référentiels: typologies, grilles/check-lists contextualisées; matrice de cotation (ex. 5×5); gabarit de registre.
- Documents: procédures, FDS, plans de prévention, audits, retours d'expérience.
- Preuves tracées pour chaque danger (date, lieu, source) réunies dans un dossier de preuves.
- Participants disponibles (opérateurs, encadrants, maintenance, QSE; si besoin achats/méthodes).
- Couverture visée ≥ 80 % des tâches critiques du périmètre.
- Sensibilisation des observateurs (≥ 4 h) et briefing terrain (≈ 2 h) pour la posture et la prise de notes.
- Critères de priorisation compris et approuvés; modalités de revue définies.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Revue formelle du registre au moins 1 fois/an; audits internes ciblés 2 fois/an (périmètres critiques).
- Validation des cotations et hypothèses sous 30 jours après collecte; revue croisée avec production/maintenance.
- Comités HSE mensuels (12/an) intégrant le registre et l'avancement des actions.
- Réactivité: revue ciblée sous 15 jours après tout changement significatif.
- Revue trimestrielle des critères en phase de déploiement (4/an) pour stabiliser la méthode.
- Traçabilité des preuves (date, lieu, source); conservation des preuves et versions sur 36 mois.
- Échantillonnage minimal: ≥ 80 % des tâches critiques; éviter biais d'observation (observations croisées, questions ouvertes).
- Suivi avec jalons 30–60–90 jours; pilote unique par action pour éviter dilution des responsabilités.